

FEDERATION FRANCAISE de SPORT BOULES
COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL de la VENDEE



Sport Boules Lyonnaise
CHANTONNAY



Organise un **16 QUADRETTES PROPAGANDE**
T.D. PAR POULES

Le **DIMANCHE 09 MARS 2025**

Au Boulodrome Robert Archereau, stade de la charlère (près de la gendarmerie)

Règlement :

- Règlement sportif FFSB - RTI appliqué.
- Parties en 13 points ou 1h45.
- Concours disputé par poules de 4, 4 poules de 4 avec 3 parties obligatoires dans les poules.
- Les 2 premiers de poules restent dans le concours général, $\frac{1}{4}$ svt: A1/B2 - A2/B1 - C1/D2 - C2/D1.
- Les 2 derniers de poules vont dans le concours complémentaire, $\frac{1}{4}$ svt: A3/B4 - A4/B3 - C3/D4 - C4/D3.
- Début des jeux à **8H00**, arrêt à **12H00**. Reprise à **14H00**. Pénalités à 8h10 et 14h10.
- Les parties d'office ne seront pas primées.
- **ATTENTION** : les demi-finales seront obligatoirement jouées.
- Les décisions du comité organisateur sont sans appel.
- Tirage au sort le dimanche 09 mars à 7H00

FRAIS DE PARTICIPATION : 35€

INDEMNITES : chaque partie gagnée de poules 15 € ensuite :

	GENERAL	COMPLEMENTAIRE
CHALLENGE	CREDIT AGRICOLE	JEAN HERVE
1/4 de Finale Gagnant	30 €	15 €
1/2 Finale Gagnant	50 €	20 €
1/2 Finale Perdant	20 €	10 €
Finale Gagnant	100 €	50 €
Finale Perdant	60 €	30 €

Les challenges mis en jeu, deviendront la propriété du club l'ayant gagné trois années consécutives ou non.

Engagements : jusqu'au 03 mars, par courrier accompagné de la fiche et du chèque d'engagement adressé à : **Michel HERBRETEAU**, 3 rue de Maréchalerie, la Marzelle, 85110 CHANTONNAY ou par téléphone après 18H00 au **06.40.71.85.57**

ATTENTION : en cas de litiges le dimanche du concours, sera prioritaire l'équipe qui aura envoyé sa fiche et son chèque d'engagement.

NB: le repas est organisé par le club du midi à 15€, réservation à faire lors de votre inscription SVP.

Le Président du S.B.L. CHANTONNAY
Michel HERBRETEAU